



TABLEAU D'AVANCEMENT DE CORPS DES PERSONNELS CONTRACTUELS

CONDITIONS DE PROMOUVABILITE

A remplir au 1^{er} janvier 2025

Liste d'aptitude	Corps d'origine	Durée des services à l'Université de Lorraine	Références statutaires : décret n° 85-1534 du 31.12.85 modifié
IGR	IGE	9 ans de services UL dont 3 ans au moins en catégorie A	Article 14
IGE	ASI	9 ans de services UL dont 3 ans au moins en catégorie A	Article 25
ASI	TCHRF	8 ans de services UL dont 3 ans au moins en catégorie B	Article 34
TCH	ATRF	9 ans de services UL	Article 42